

## Communiqué de presse

# La Carac et la Mutuelle MCD signent un accord de partenariat fondé sur la complémentarité de leurs offres

Paris, le 16 juin 2005,

La Carac – Mutuelle d'épargne et de retraite – et la Mutuelle MCD ont signé un accord de partenariat par lequel elles s'engagent réciproquement à mettre en relation leurs propres adhérents et prospects afin de les faire bénéficier de leurs produits phares respectifs : le Compte Epargne CARAC et la garantie complémentaire santé « Vous ».

### Un partenariat d'envergure

Proche par leur histoire et leurs valeurs mutualistes, la Carac et la Mutuelle MCD se sont rapprochées pour jouer la carte de la complémentarité afin d'offrir à leurs adhérents le meilleur service et les offres les plus complètes répondant à leurs besoins. Grâce à ce partenariat, le réseau Carac devient le prescripteur de la garantie complémentaire santé « Vous », gérée par la Mutuelle MCD qui, parallèlement, mettra en relation avec la Carac ses prospects et adhérents susceptibles de souscrire au Compte Epargne CARAC. Les deux partenaires élargissent ainsi la gamme de leur offre et répondent à une demande croissante de la part de leurs adhérents et prospects. Les chargés de clientèle de chacun des réseaux Carac et MCD pourront prescrire à la fois le Compte Epargne CARAC et la garantie santé « Vous » de la Mutuelle MCD.

Jean-Jacques Berthélé, Directeur général de la Carac, déclare : *« Nous nous sommes lancés dans une politique de renouvellement de notre offre, avec une stratégie de développement audacieuse et volontariste. Ce partenariat illustre parfaitement cette volonté et va nous permettre de renforcer notre offre en nous appuyant sur un acteur solide et dont nous partageons les valeurs. »*

Patrice Pinel, Directeur général de la Mutuelle MCD, précise : *« Nos offres sont très complémentaires. Ce partenariat permet de répondre aux besoins de nos adhérents respectifs avec la même exigence de qualité. Spécialiste de la couverture santé et prévoyance, la Mutuelle MCD s'est fixé comme objectif d'élargir sa gamme de produits et de services avec le concours de partenaires qui nous ressemblent. »*

## Des offres attractives pour tous

Le partenariat entre la Carac et la Mutuelle MCD porte sur deux garanties phares de ces deux institutions :

- Le Compte Epargne CARAC est une garantie d'épargne ou de retraite à versements libres, régie par les règles fiscales de l'assurance vie. Ce placement simple, sûr, souple et performant est parfaitement adapté à la gestion d'une épargne personnelle ou familiale, et à la transmission de patrimoine. Le Compte Epargne CARAC bénéficie de nombreux avantages avec des frais sur versements parmi les moins chers du marché (2,44 %), des intérêts comptabilisés par quinzaine et définitivement acquis et un taux minimum garanti (3 % en 2005).
- « Vous » est la garantie complémentaire santé de la Mutuelle MCD qui prend en charge la partie des frais de santé qui n'est pas remboursée par l'assurance maladie obligatoire. « Vous » est une garantie totalement modulable qui permet de choisir librement le niveau de remboursement souhaité en hospitalisation, maladie et optique-dentaire. De nombreuses combinaisons sont donc possibles. « Vous » offre une réponse personnalisée à chaque situation individuelle en s'adaptant aux besoins uniques de chacun quel que soit le statut professionnel.

Chaque organisme est aujourd'hui spécialiste dans son domaine d'activités : la Carac pour son savoir-faire avéré sur le marché de l'assurance vie individuelle, et notamment en matière de gestion des rentes viagères gérées en capitalisation, et la Mutuelle MCD pour son expertise reconnue en matière de complémentaire santé. Leurs adhérents et prospects bénéficieront ainsi de leur expertise commune.

---

*La Carac – mutuelle d'épargne et de retraite – propose au grand public une gamme de produits adaptés, grâce à un réseau de 60 sites d'accueil dans toute la France. Tout le monde peut ainsi profiter de son expertise en matière de retraite par capitalisation acquise à travers la Retraite Mutualiste du Combattant, marché sur lequel la Carac est leader.*

*Depuis sa création en 1924, la Carac a reçu la confiance de quelque 750 000 adhérents. Aujourd'hui, elle gère 5 milliards d'actifs et plus de 300 000 garanties.*

*Pour plus d'information veuillez consulter le site : [www.carac.fr](http://www.carac.fr)*

*La Mutuelle MCD est une des toutes premières mutuelles interprofessionnelles en France. Fondée en 1946, la Mutuelle MCD est un spécialiste de la couverture santé et prévoyance, proposant une large gamme de produits et services sous forme de contrat individuel pour les particuliers et les travailleurs non salariés, ou de contrat collectif pour les salariés d'entreprises ou de collectivités. Acteur national s'appuyant sur un réseau de 118 agences, la Mutuelle MCD protège aujourd'hui près de 600 000 personnes en santé ou en prévoyance.*

*Pour plus d'information veuillez consulter le site : [www.mutuelle-mcd.fr](http://www.mutuelle-mcd.fr)*

## Contacts presse

i&e Consultants

Nathalie Poujol

Tél. : 01 56 03 12 49

Courriel : [npoujol@i-et-e.fr](mailto:npoujol@i-et-e.fr)

Carac

Joël Mazeau

Tél. : 01 55 61 56 19

Courriel : [jmazeau@carac.fr](mailto:jmazeau@carac.fr)

Mutuelle MCD

Pascal Geneyton

Tél. : 01 44 17 30 06

Courriel : [pascal.geneyton@mutuelle-mcd.fr](mailto:pascal.geneyton@mutuelle-mcd.fr)